

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 avril 2024

Membres en exercice :  
9

Date de la convocation: 25/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

**Présents :** Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA

Votants: 8

Pour: 8

**Représentés:** Nathalie UBAUD par Régine DE LUCA

Contre: 0

**Excusés:** Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Régine DE LUCA

### Objet: Budget Eau : DM1 - DE\_2024\_023

#### ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DE\_2024\_018 POUR ERREUR MATERIELLE

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

#### FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	200.00	
6817 (042)	Dot. dépréc. actifs circulants	-200.00	
701241	Redevance pollution d'origine domestique		-10.00
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul		10.00
TOTAL :		0.00	0.00

#### INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
1391 (040)	Subventions d'équipement	10.00	
2158 - 25	Autres Instal. matériel, outil, techniq.	-10.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

